



FICHE D'INFORMATION PUBLIQUE

Organisme de formation : Claudy Suire Expert Formation et VAE

Formateur : Claudy Suire

Contact : mr.claudy.suire@orange.fr

Site internet : www.csfvae.com

Année : 2025

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Organisme : Claudy Suire organisme de formation

Contact : mr.claudy.suire@orange.fr

Responsable : Claudy Suire

Objectifs de la prestation

L'accompagnement VAE a pour objectif d'aider le candidat à :

- Vérifier la faisabilité de son projet VAE
- Constituer les dossiers de recevabilité (Livret 1) et de validation (Livret 2)
- Identifier et structurer les preuves professionnelles
- Préparer l'entretien avec le jury
- Augmenter ses chances de validation totale ou partielle de la certification visée

Prérequis

- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience en lien direct avec la certification visée
- Être autonome dans l'expression écrite en français
- Disposer de documents professionnels justificatifs (contrats, attestations, preuves)

Durée et organisation

- **Pack** : 24 séances (environ 24 heures)

- **Modalités de réalisation** : Accompagnement individuel, en présentiel au Daher Learning Center – 29 Av. Jean Monnet, 31770 Colomiers
 - Travail complémentaire : synchrone (séances) et asynchrone (relectures / corrections)
 - **Accessibilité** : Salle accessible aux personnes à mobilité réduite, informations d'accès communiquées avant chaque séance
-

Tarifs

- À partir de 3 800 € TTC
 - Devis personnalisé transmis après diagnostic
 - Financements possibles : CPF, employeur, autofinancement
-

Méthodes mobilisées

- Analyse de parcours et diagnostic individuel
 - Méthodologie d'écriture du Livret 2
 - Questionnement guidé et reformulation
 - Analyse de pratiques professionnelles
 - Relecture méthodologique
 - Simulations d'entretien jury
-

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue par l'analyse des livrables
 - Vérification de la complétude et de la cohérence du Livret 2
 - Simulation d'oral jury avec grille d'évaluation
 - Questionnaire de satisfaction début et fin d'accompagnement
-

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Adaptations spécifiques possibles après échange préalable
 - Contact handicap : [Nom + email/téléphone]
-

Taux d'obtention et résultats

- Les taux de validation des certifications par la VAE dépendent du certificateur et du parcours du candidat
 - Informations communiquées sur demande et mises à jour selon données officielles (France VAE, France Compétences)
-

Validation par blocs de compétences

- **Totalité de la certification** : validation complète possible
 - **Partielle** : validation bloc par bloc selon le référentiel CQPM
 - Le candidat peut compléter ultérieurement les blocs manquants pour finaliser la certification
-

Équivalences et passerelles

Pour CQPM – Ajusteur Monteur de Structures Aéronefs :

Bloc / Certificati on	Équivalence	Passerelle
Bloc 1 – Préparatio n & sécurité	Reconnu pour CQPM Technicien Structure Aéronefs	Formation complémentaire possible sur niveau supérieur
Bloc 2 – Ajustage / assemblag e	Reconnu partiellement pour Certificat de Qualification Métallurgie Aéronautique	Passerelle vers modules de soudage ou composites
Bloc 3 – Protection et finitions	Reconnu pour modules qualité/inspection aéronautique	Poursuite vers certification supérieure RNCP niveau 4
Bloc 4 – Réparation s mineures	Reconnu pour modules maintenance légère	Formation complémentaire en maintenance ou contrôle qualité aéronautique

Suites de parcours

Après la VAE, le candidat peut :

- Compléter les blocs manquants pour obtenir la validation totale

- Poursuivre vers une certification de niveau supérieur dans le secteur aéronautique
 - Suivre des formations complémentaires pour développer des compétences spécifiques (soudage, composites, contrôle qualité)
-

Débouchés professionnels

- Ajusteur monteur aéronautique
- Monteur structures aéronefs
- Technicien d'assemblage
- Opérateur de production aéronautique

Secteurs : Industrie aéronautique (Airbus, Safran, sous-traitants), Industrie mécanique

Traitement des difficultés et réclamations

- Difficultés ou problèmes rencontrés peuvent être signalés à l'accompagnateur référent ou au responsable pédagogique
- Réclamations possibles par email, formulaire dédié ou contact verbal
- Délai de traitement : maximal 48 heures ouvrées
- Actions correctives tracées et communication des mesures prises au candidat